

LE FINANCEMENT DES FORMATIONS

Les frais de dossier et de sélection :

Cette participation financière contribue à couvrir les frais de gestion des dossiers, la mise à disposition des salles spécialisées et équipements sportifs, la fourniture des documents pédagogiques et les frais inhérents à la mobilisation des jurys.

Le coût de la formation :

Différents dispositifs peuvent permettre la prise en charge totale ou partielle des frais pédagogiques.

POUR LES SALARIES DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVE :

- le **plan de formation** de l'entreprise
 - ↳ **Renseignements : Employeurs, organisations professionnelles**
- le **congé individuel** de formation (CIF)
 - ↳ **Renseignements : après accord de l'employeur, la formation peut être prise en charge par les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA).**

POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI :

- Aide des Conseils Régionaux
 - ↳ **Renseignements : Direction de la Formation et de l'Emploi des Conseils Régionaux**
- **Allocation d'aide au retour à l'emploi-formation (AREF)**
si vous remplissez les conditions de travail suffisantes pour bénéficier de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) versée par le Pôle-Emploi, vous continuerez de percevoir cette allocation, dans la mesure où votre formation est inscrite dans votre Projet d'action personnalisé (PAP)
- **Convention de conversion** pour les salariés concernés par un licenciement économique
 - ↳ **Renseignements : Pôle-emploi**
- **Bénéficiaires du RSA (RMI) :**
 - ↳ **Renseignements : Cellule RSA de votre Conseil Général**

POUR LES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS :

Mesures règlementaires liées à la catégorie professionnelle d'appartenance

- ↳ **Renseignements : Organisation professionnelle**

POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS souhaitant préparer un diplôme en alternance :

Contrat de professionnalisation

- ↳ **Renseignements : Employeurs, Missions locales, PAIO, contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux.**

AUTRES :

- Consulter le site du Conseil Régional Poitou-Charentes: www.cr-poitou-charentes.fr
- Bourse de formation du Centre National de Développement du Sport pour les licenciés dans une association sportive
- Bourse de formation pour le Développement du Sport pour les licenciés dans une association sportive
 - ↳ **Renseignements : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de votre lieu de résidence**